

TERMES DE REFERENCE

Formateur·trice·s dans le cadre du projet :

« Des lieux sûrs pour des enfants épanouis : mettre en place des pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes vécus par les enfants »

Dernière mise à jour : 9 septembre 2020

1. CONTEXTE

1.1. SOS Villages d'Enfants

La Fédération « SOS Villages d'Enfants International » est une organisation non gouvernementale internationale qui s'investit depuis 1949 dans la défense des droits et des besoins des enfants vulnérables. L'organisation a comme objectif de se concentrer sur le développement de l'enfant vulnérable pour que ce dernier devienne un adulte indépendant qui participe à la société. Active dans 136 pays dans le monde, la Fédération, dont le siège est à Innsbruck, en Autriche, est composée de 118 associations nationales dont SOS Villages d'Enfants Belgique. La Fédération dispose également de bureaux régionaux, notamment un bureau pour l'Europe (European Union, Central Eastern Europe/Commonwealth of Independent States, Middle East).

Dans ce cadre, SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS BE) met en œuvre, en collaboration avec le siège international de SOS Children's Villages, et 5 autres associations nationales SOS (Grèce, Serbie, Hongrie, Bulgarie et Croatie) et le Centre for Excellence for Children's care and protection (CELCIS), le projet « Des lieux sûrs pour des enfants épanouis : mettre en place des pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes vécus par les enfants » soutenu par l'Union Européenne sur la période 2020-2022

SOS BE est responsable de la mise en œuvre du projet au niveau de la Belgique. Tous les partenaires mentionnés ci-dessus coopèrent pour assurer une gestion efficace, transparente et efficiente du projet.

1.2. Le Projet



**Des lieux
sûrs pour
des enfants
épanouis**

SOS
KINDERDORPEN
VILLAGES D'ENFANTS

Co-funded by the Rights,
Equality and Citizenship (REC)
Programme of the European Union



Des lieux sûrs pour des enfants épanouis : mettre en place des pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes vécus par les enfants

L'objectif de ce projet est d'offrir **aux enfants placés dans les services agréés de l'aide à la jeunesse une prise en charge adaptée et sensible aux traumatismes** (« trauma informed care ») en ciblant **les besoins en renforcement des capacités et des connaissances du personnel**.

Dans le cadre de ce projet, les actions de renforcement des capacités bénéficieront aux acteurs des services et institutions spécialisés (aide à la jeunesse, personnel de santé, écoles d'éducateurs et d'assistants sociaux, services d'assistance aux victimes, service de tutelle, services d'accueil des mineurs étrangers non accompagnés...) ainsi qu'au personnel des programmes de SOS Villages d'Enfants, afin d'**avoir un impact global sur la situation des enfants pris en charge**.

Pourquoi offrir une prise en charge adaptée ?



- **75 %*** des enfants placés dans les services agréés de l'aide à la jeunesse ont subi un traumatisme avant leur placement.
- **50 %*** de ces enfants ont subi des violences quotidiennes dans leur famille d'origine.
- **62 %**** des enfants ont été placés dans les services agréés de l'aide à la jeunesse en raison d'abus physiques, émotionnels ou sexuels, de négligence, d'exploitation ou d'une combinaison de ces facteurs.

Lorsqu'un enfant subit un traumatisme, cela peut avoir de **graves conséquences sur son développement psychosocial et cérébral**. Les enfants qui ont été blessés par des adultes qui devaient les protéger et s'occuper d'eux peuvent se sentir dévalorisés et voir le monde comme un endroit dangereux. Ils peuvent avoir **des difficultés à nouer des relations de confiance, à contrôler leurs émotions et leur comportement, ainsi qu'à apprendre à l'école**.

Ces enfants ont besoin de professionnels ayant **les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires en matière de santé psychosociale et mentale**, afin d'établir des relations bienveillantes et de confiance solides, et de les aider à surmonter ces expériences négatives tout en leur permettant de développer leur plein potentiel.

*Jaritz et al., 2008; Schmid et al., 2009
**McAuley & Davis, 2009

Approche proposée et résultats attendus

1. Formation en ligne (e-learning) : ces formations ont pour objectif de sensibiliser et de fournir les informations de base sur les traumatismes et leurs effets sur les enfants et les jeunes. Ce module de formation expliquera comment les personnes qui travaillent avec des enfants traumatisés peuvent les soutenir et vers qui se tourner pour obtenir un soutien supplémentaire. L'apprentissage en ligne sera destiné **aux professionnels du domaine de la protection de l'enfance** travaillant dans les services d'hébergement agréés par l'aide à la jeunesse, les établissements de santé mentale et du système scolaire.

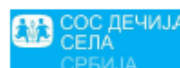
2. Formation en présentiel (face-2-face training) : 9 formations équiperont **160 professionnels du secteur de l'enfance** avec les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une approche sensible aux traumatismes dans leur travail avec les enfants et les jeunes placés dans les services agréés de l'aide à la jeunesse qui sont touchés par des expériences négatives vécues dans l'enfance.

3. Développement organisationnel : ce développement permettra d'intégrer des pratiques de prise en charge sensible aux traumatismes dans **3 structures SOS Villages d'Enfants Belgique et 1 organisation partenaire**, afin d'apporter un changement systémique durable dans ces organisations.

4. Recommandations politiques : ces recommandations ont pour but d'encourager l'engagement des autorités publiques à soutenir et à mettre en œuvre des pratiques sensibles aux traumatismes au niveau national dans les services agréés par l'aide à la jeunesse. L'adoption de ces recommandations politiques peut avoir un impact sur le bien-être de **16 000 enfants** vivant dans des structures agréées par l'aide à la jeunesse.

Les partenaires

SOS Villages d'Enfants International; six associations membres de SOS Villages d'Enfants - Belgique, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie et Serbie; Centre for Excellence for Children's Care and Protection (CELCIS) de l'Université de Strathclyde



Le projet a débuté en mars 2020 pour une durée de 2 ans.

Le budget total de ce projet en Belgique est **183.305,00€**, financé à hauteur de 80% par l'Union européenne.



Le contenu de cette publication représente uniquement les opinions de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

2. RÔLE DU FORMATEUR·TRICE ET DEROULEMENT DES FORMATIONS

Afin d'atteindre les résultats attendus le projet se divise en 4 lots de travail :

- Lot de travail 1 : Gestion et coordination
- Lot de travail 2 : Développement des formations
- Lot de travail 3 : Prestation et évaluation des formations
- Lot de travail 4 : Sensibilisation et plaidoyer

Le·La formateur·trice interviendra à chacun de ces niveaux et plus particulièrement pour le lot 2 et 3¹.

Plus précisément, le rôle du·de la formateur·trice sera :

- D'assister à la formation de formateurs afin d'acquérir les compétences nécessaires en formation, en pratiques sensibles aux traumatismes et en prise en charge d'enfants et jeunes ayant vécus des traumatismes dans leur enfance
- De dispenser des formations nationales dans leur pays sur les pratiques sensibles aux traumatismes aux professionnel·le·s du secteur
- D'assurer l'encadrement à distance des participant·e·s aux formations nationales dans la mise en pratique des notions acquises durant la formation
- De participer à l'évaluation post-formation
- De dispenser les ateliers de développement organisationnel aux organisations participant au projet

3. PROFIL RECHERCHÉ

◆ Parcours professionnel

Différents types de profil peuvent correspondre à la position de formateur·trice. La liste suivante n'est pas exhaustive :

- Formateur·trice·s ou consultant·e·s indépendant·e·s ayant une expérience dans le domaine de la protection ou de la prise en charge des enfants
- Pédagogues sociaux, travailleurs sociaux, psychologues ou professionnel·le·s de la santé en milieu résidentiel, d'organismes publics ou d'ONG
- Personnes ayant exercé des fonctions externes de « suivi » ou « évaluations » pour des établissements résidentiels
- Universitaires qui enseignent des cours en travail social ou en protection de l'enfance dans des écoles ou des universités
- Chargé·e·s de services sociaux étatiques ou d'ONG

Le·La formateur·trice doit être **qualifié·e au moins au niveau 6 du Cadre européen des certifications (CEC)** dans une matière de sciences sociales, dont, entre autres la psychologie, le travail social, la pédagogie sociale, l'enseignement, l'anthropologie et la sociologie. Le niveau 6 du CEC est défini comme suit :

- Connaissance avancée d'un domaine de travail ou d'étude, impliquant une compréhension critique des théories et des principes

¹ Plus de détails disponibles au point 4 « Calendrier indicatif ».

- Compétences avancées, faisant preuve de maîtrise et d'innovation, requises pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine de travail ou d'études spécialisé
- Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en assumant la responsabilité de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles ; prendre la responsabilité de la gestion du développement professionnel des individus et des groupes

Pour plus d'informations sur les descripteurs de niveau du CEC, voir le site de la Commission européenne à l'adresse <https://ec.europa.eu/ploteus/en/content/descriptors-page>

Pour des exemples de qualifications de niveau 6 dans chaque pays, voir le site de la Commission européenne à l'adresse <https://ec.europa.eu/ploteus/en/compare>

♦ Compétences linguistiques

- **Anglais niveau intermédiaire, parlé et écrit** : La Formation des Formateurs (FdF) sera dispensée en anglais (les formateurs du CELCIS ont une grande expérience de la FdF pour les personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle). Tou·te·s les participant·e·s devront dispenser une partie de la formation en anglais au reste du groupe et participer à des tâches régulières en petits groupes avec des personnes de différents pays. Un niveau de compétence raisonnable est donc requis.
- **Français** : SOS Villages d'Enfants est à la recherche de 2 formateur·trice·s qui interviendront en Wallonie et 2 autres formateur·trice·s qui interviendront en Flandre. Pour la Wallonie, le Français courant parlé/écrit est donc une exigence.
Et / Ou
- **Néerlandais** : SOS Villages d'Enfants est à la recherche de 2 formateur·trice·s qui interviendront en Wallonie et 2 autres formateur·trice·s qui interviendront en Flandre. Pour la Flandre, le Néerlandais/ Flamand courant parlé/écrit est donc une exigence.

♦ Expérience*

Expérience requise :

- **Expérience en formation**

Il s'agit d'une formation de formateur·trice·s, c'est pourquoi nous supposons que tou·te·s les formateur·trice·s ont une expérience en formation. Cette expérience peut être acquise dans des contextes divers, c'est-à-dire non nécessairement auprès de personnels travaillant pour les services sociaux ou la prise en charge d'enfants. Certaines personnes peuvent n'avoir d'expérience en formation que dans un contexte universitaire, par exemple, d'autres uniquement auprès de leur établissement ou agence de résidence. Tous ces cas sont acceptables, mais chaque formateur·trice doit avoir une certaine expérience en formation.

- **Expérience de travail avec des enfants/jeunes adultes, ayant bénéficié d'une prise en charge dans un service d'hébergement agréé par l'aide à la jeunesse, et affectés par des traumatismes de l'enfance**

Ce cours n'est pas destiné aux personnes qui découvrent le secteur de la prise en charge des enfants, mais le niveau d'expérience des participant·e·s variera probablement. Chaque formateur·trice doit avoir au moins 2 ans de pratique dans le domaine, en travail avec des enfants ou des jeunes adultes dans un contexte donné.

**Une partie de cette expérience peut être du travail bénévole, il ne doit pas nécessairement s'agir d'un emploi rémunéré.*

♦ Autres conditions requises

- Confiant·e et compétent·e pour parler en groupe et/ou faire des présentations
- Une bonne connaissance du processus de développement de l'enfant
- Une bonne connaissance et un engagement en faveur des droits de l'enfant, notamment dans le domaine de la participation
- Capacité à comprendre et à réfléchir de manière critique sur les situations de la vie
- Capacité à accepter les critiques constructives

♦ Désirable, mais non nécessaire

- Expérience des techniques de conseil et/ou de travail thérapeutique en groupe
- Connaissance des effets des traumatismes de l'enfance sur le développement et le comportement

♦ Attentes à l'égard du formateur·trice

- **prêt·e à voyager**, au niveau national et occasionnellement au niveau international (Autriche/ Bulgarie)
- **disponible selon le calendrier** du projet
- **capable de soutenir les jeunes adultes qui les accompagneront dans les formations**, compte tenu de la sensibilité du sujet

4. CALENDRIER INDICATIF

- Formation de Formateurs (FdF) (janvier/février 2021) : Comme le prévoit la proposition de projet, la FdF inclut des lectures préalables, une formation de 8 jours en deux sessions de 4 jours chacune au siège de la fédération à Innsbruck en Autriche (si les mesures sanitaires le permettent), ainsi que des exercices entre les sessions. Cette FdF est obligatoire afin de pouvoir mettre en œuvre les activités du projet.

- Cours et encadrement à distance des formateur·trice·s principaux (janvier – juillet 2021) : Entre les deux sessions de la FdF, les formateur·trice·s principaux travailleront ensemble dans leur pays respectif pour adapter la formation reçue à la réalité du pays et à leurs pratiques nationales, et pour développer des exercices à dispenser à leurs pairs pendant la deuxième session de la FdF. Des webinaires seront programmés selon les besoins et seront dispensés par les responsables qui seront également disponibles pour un soutien individuel pendant cette période.

- Préparation et dispense des formations nationales (février – août 2021) : Les formations sont préparées et dispensées par les formateur·trice·s principaux. 9 sessions de formation sont organisées au niveau de la Belgique, et chaque session est organisée en deux modules de formation de 2 à 3 jours chacun. Les formations sont dispensées par les formateur·trice·s principaux accompagné·e·s par des jeunes adultes ayant vécu dans un service agréé par l'aide à la jeunesse afin que leur voix soit représentée ; tous se rendent dans les différentes régions du pays pour former les professionnel·le·s du secteur. L'équipe nationale du projet s'occupe de l'organisation logistique des différentes sessions de formation.

- Encadrement à distance des participant·e·s à la formation (février – août 2021) : Les formateur·rice·s principaux devront assurer l'encadrement à distance des participant·e·s à la formation et conserver un résumé de ces interactions. Les formations nationales sont complétées par un coaching entre les deux sessions pour les participant·e·s qui seront amené·e·s à appliquer les apprentissages dans leur travail quotidien. Le contenu de la formation est basé sur un Guide Pratique (développé par SOS). L'encadrement à distance peut être organisé sous forme de webinaires, de contact direct par e-mail ou appels afin de

discuter de questions spécifiques. Le soutien aux participant·e·s représentera 1.5 à 3 jours ouvrables, en fonction des besoins des participant·e·s à la formation.

- Evaluation de la formation (septembre - octobre 2021) : les formateur·trice·s principaux seront invité·e·s à remplir un questionnaire post-formation qui sera ensuite utilisé avec les commentaires recueillis auprès des participant·e·s à la formation pour élaborer le rapport d'évaluation de la formation. Ces données seront collectées par les équipes nationales, et CELCIS élaborera le rapport. Les formateur·trice·s principaux ne sont pas tenu·e·s de rédiger de rapports.

- Ateliers de développement organisationnel (été – automne 2021) : les formateur·trice·s principaux seront chargé·e·s de dispenser les ateliers de développement organisationnel auprès des organisations identifiées au cours du projet. Ce soutien représente approximativement 4 jours ouvrables.

Ces indications sont celles qui figurent dans le programme du projet initial, certains détails pourraient changer au cours des prochains mois, au fur et à mesure que l'équipe de CELCIS travaillera à la mise en place des formations et des méthodes d'évaluation. Par exemple, il se peut qu'il soit demandé aux formateur·trice·s principaux de donner un retour d'information supplémentaire par d'autres canaux (comme les appels téléphoniques). Les conditions sanitaires liées à la pandémie pourraient également être un facteur de modifications des activités.

5. BUDGET DISPONIBLE

L'enveloppe pour ces honoraires est estimée à 11.000 EUR (tva incluse) par formateur·trice, répartis entre jours de voyages, jours de formations de formateurs, jours de préparation des formations, jours de formations données, journées de travail en collaboration avec SOS pour le suivi du projet, tels qu'indiqués dans le calendrier indicatif ci-dessus. Il s'agira approximativement de 35 jours ouvrables au total mais le nombre de jour est susceptible de varier suivant les besoins et l'évolution du projet.

Les frais de transports pour les différentes activités ainsi que les frais de logement lorsque nécessaires, seront pris en charge par le projet.

6. MODALITES DE RECRUTEMENT

La candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation précisant les champs, contenus et compétences qu'elle/il propose
- Un curriculum vitae actualisé
- Les photocopies des diplômes
- Deux contacts de référence

Les candidat·e·s sont invité·e·s à soumettre leur dossier au plus tard le 30 septembre 2020 par email à job@sos-villages-enfants.be.

Pour plus d'informations sur ces Termes de Référence, veuillez-vous adresser à Adeline Puerta via adeline.puerta@sos-villages-enfants.be